

# Le Progrès du Golfe

PROPRIÉTAIRES :

LA CIE DE PUBLICATION DE RIMOUSKI

“ AIME DIEU ET VA TON CHEMIN ”

IMPRIMEUR :

Imprimerie Générale de Rimouski

## La cloche du Monastère

Le dimanche avant Noël, Moi seigneur procédait à la cathédrale, à la bénédiction d'une cloche destinée au monastère des Ursulines de cette ville. Des invitations avaient été adressées, pour cette circonstance, aux principaux citoyens, en autant que pouvait offrir d'espace le bas-cœur de la cathédrale, et il fait plaisir de constater que ces invitations ont reçu l'accueil le plus sympathique. Il suffit de savoir que l'Honorable Sénateur Fiset, l'Honorable Aug. Tessier, trésorier de la Province, avec sa dame, M. le maire Belzile et vingt quelques autres, gens de profession, remplissaient l'espace réservé aux parrains et marraines.

Mademoiselle Corinne Fiset qui avait bien voulu se charger d'orne la cloche, le fit avec un goût simple et exquis que les connaisseurs surent apprécier. Le procureur de Mères Ursulines pour la circonstance, nous prie d'offrir par la voix du journal, l'expression de sa reconnaissance à toutes les personnes qui ont voulu répondre à son appel et témoigner ainsi de leur sympathie à cette Communauté.

Avant la cérémonie, Monseigneur développa magnifiquement cette belle parole des Livres Saints : " Toute chose en ce monde a une voix ". C'est Dieu dont la voix remplit la nature et se fait entendre, dans le secret des âmes par la douce action de sa grâce comme aussi par les mille bouches de ses créatures, qui toutes à leur manière, chantent sa présence et sa gloire ; c'est le ciel dont les habitants, les apôtres, les martyrs, les vierges disent à la terre les gloires du combat valeureusement soutenu ; c'est l'Eglise qui enseigne la vérité, le devoir, la vertu ; c'est le firmament dont la splendeur raconte la puissance et proclame la beauté de Dieu ; c'est la terre, avec ses éléments, la mer avec son immensité, son calme et ses courroux ; la nature entière avec sa majesté, ses spectacles qui tantôt nous ravissent, tantôt nous glacent d'effroi, tantôt nous portent à la rêverie, à la joie, à la tristesse, et toujours à l'adoration : ce qui faisait dire au poète : " Et à tes pieds je tombe à ses genoux " ; c'est l'homme enfin avec sa noble faculté de révéler son âme sous des formes sensibles.

La cloche a aussi sa voix, et sa voix c'est la quintessence de toutes ces voix. C'est la voix de Dieu qui par elle nous invite à l'adoration et à la prière ; c'est la voix du ciel qui chante en nos âmes en y ramenant la paix et l'onction de la piété ; c'est la voix de la nature tout entière qui semble prêter à la cloche toutes ses harmonies, ses splendeurs, ses gaietés, ses mélancolies, ses tristesses ; c'est la voix de l'Eglise qui du haut des clochers appelle les fidèles à Dieu, publie les solennités de ses fêtes-religieuses, annonce les nouveaux enfants qu'elle a engendrés à la Foi, chante les unions saintes, adore le Christ porté aux moribonds, pleure le trépas de ses enfants et sanglote sur leur tombe. La voix de

la cloche c'est la voix de l'âme humaine qui chante ou pleure, exulte ou gémit, prie, adore, aime.

Va donc, petite cloche du monastère, va dans ton frêle clocher, faire entendre des hauteurs de la ville toutes ces voix que tu portes en tes flancs sonores, sonne régulièrement, oh ! très régulièrement ; sonne la prière matinale pendant que la ville dort au pied de la colline ; sonne tout le long du jour les mille exercices pieux qui remplissent la journée d'une religieuse cloîtrée ; sonne, à ta voix de pieuses âmes iront avec joie prier, adorer, contempler, se dévouer aux durs labeurs de l'enseignement, s'immoler, et du ciel descendront les grâces qui fortifieront des âmes languissantes, convertiront des pécheurs, consoleront l'Eglise ; à ta voix des générations nombreuses se presseront dans le cloître pour y puiser la science, la piété, l'amour du devoir, la force de Dieu. Sonne le soir l'heure du recueillement, des pénitences, du saint repos, pendant que les ombres de la nuit voilent les excès des pécheurs. Sonne, petite cloche, chante ; penses-tu ne pas pleurer souvent ; mais si tu pleures, les larmes que tu feras couler seront douces comme celles de Jésus à Béthanie, tes pleurs ne seront pas des sanglots mais un chant de foi, d'espérance et d'amour. Sonne, éparpille au loin les notes pieuses qui parleront au cœur silencieux et diront aux âmes pures les douceurs de la prière, du sacrifice et de l'immolation. En l'entendant sonner si régulièrement, si pieusement, petite cloche, des âmes ferventes chercheront peut-être à goûter les douceurs du cloître et à venir se ranger sous la discipline de ta voix. Sonne, petite cloche du monastère, tu remplis mon âme de cette douce sérénité qui n'est pas d'ici-bas : un jour, je te le demande, tu sonneras pour inviter nos communs amis à crier pour celui qui t'écoute aujourd'hui avec tant de bonheur ; sonne, petite cloche, sonne longtemps, sonne toujours.

## LES ARCHEVÊQUES DE PARIS

Les prédécesseurs de Mgr Richard Paris, 22 décembre.

Mgr Richard, archevêque de Paris, vient d'être expulsé du palais épiscopal.

Après le cardinal Maury, devenu archevêque de Paris lorsque l'Empereur eut rétabli le culte en France, et qui finit sa vie dans l'exil, sept archevêques se sont succédés sur le siège archiepiscopal de Paris ; trois ont été assassinés, les autres ont subi les plus rudes épreuves, au milieu de la lutte et des persécutions.

Mgr de Talleyrand-Périgord, qui avait suivi les princes pendant l'émigration, fut nommé archevêque par Louis XVIII, à l'époque de la Restau-

ration. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans. Il eut auprès de lui comme coadjuteur Mgr de Quélen, qui lui succédait en 1821. Ce prélat éminent assista par deux fois, lors de la Révolution de 1830, au pillage de son archevêché, envahi par la tourbe révolutionnaire 1830-1831. Il y rentra à peine, lorsque éclata la terrible épidémie de choléra de 1832. L'archevêque transforma en hôpital son palais à peine réparé, ainsi que sa maison de Confians et le grand séminaire de Saint-Sulpice. Aidé de son clergé, avec un zèle infatigable, il visitait les hôpitaux prodiguant les consolations et les secours à la population décimée, soignant lui-même les cholériques, se montrant, pour relever les courages, partout où le fléau causait les plus grands ravages. A sa mort, en 1838, Mgr Affre lui succéda. Ce fut un de nos plus jeunes archevêques. Il avait quarante ans à peine lors de son intronisation.

Dix ans plus tard, lorsque éclata la révolution de 1848, pendant les terribles journées de juin, Mgr Affre se rendit dans le faubourg Saint-Antoine, au milieu des insurgés, avec l'espoir de mettre fin à la guerre des rues qu'ensanglantait la capitale. L'archevêque monta sur une barricade, afin de faire entendre des paroles de paix aux deux partis. Dès qu'il apparut élevant la croix, le feu cessa du côté de la troupe. Mais une balle, partie du côté des insurgés, l'atteignit en plein corps, le frappant mortellement.

— Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis, dit-il en tombant, puisse mon sang être le dernier versé.

Ce fut Mgr Sibour qui fut appelé à le remplacer comme archevêque de Paris, par le général Cavaignac, durant sa courte magistrature. Étant allé donner la confirmation à Saint-Étienne-du-Mont, un prêtre interdit, Jean Verger, s'approcha de l'archevêque et le poignarda presque à l'autel

\*\*\*

Mgr Darboy fut alors choisi pour l'archevêché de Paris par l'empereur Napoléon III. Nommé en même temps sénateur, membre du conseil privé, grand aumônier de la chapelle impériale, il ne fut jamais cependant revêtu de la pourpre romaine. Chaque dimanche, mêlé aux grands dignitaires de la couronne, il assistait aux Tuilleries, à la messe des souverains. Sa physionomie fine respirait la douceur, la sérénité évangélique. Ses traits rappelaient ceux de saint Jean, le disciple bien-aimé dans les tableaux des Primitifs. En 1870, durant le siège de Paris, il passait tout son temps dans les hôpitaux, soignant et consolant les blessés, relevant les courages défaillants, prodiguant d'immenses aumônes aux familles nécessiteuses.

C'est là qu'en mars 1871, les envoyés de la commune vinrent se saisir de lui comme otage, pour le conduire à Mazas, où il fut incarcéré en même temps que M. Bonjean et de nombreux ecclésiastiques. Parmi eux, se trouvait M. Deguerry, le vénérable curé de la Madeleine. Ce dernier avait conservé, de ses anciennes fonctions d'aumônier de la garde royale, une allure militaire, qui faisait penser qu'il avait pu être officier dans sa jeunesse. Avec sa douceur, sa fermeté chrétienne, ce fut Mgr Darboy qui le prépara à recevoir dignement le coup de la mort.

L'archevêque exhortait et bénissait encore ses compagnons, lorsque vint son tour d'être fusillé.

Après cet atroce attentat, Mgr Guilbert fut appelé par M. Thiers à occuper le siège ensanglanté d'archevêque de Paris.

Ce digne prélat attacha son nom à la fondation de la basilique du Sacré-Cœur.

Après trente années entièrement consacrées au bien de la population parisienne, à laquelle il n'a cessé de prodiguer sa sollicitude et ses bienfaits, Mgr Richard, à son tour, est chassé de son palais épiscopal.

Ces prélats dont la destinée fut traversée et très souvent terminée par des événements tragiques, furent tous des hommes d'un esprit éminent, des écrivains religieux de talent, en même temps que de grands chrétiens et de grands patriotes.

On se rappelle le mot d'une dame de la Halle, au moment où elle défilait devant le catafalque de Mgr de Beaumont, l'un des derniers archevêques de Paris sous l'ancienne monarchie. La charité de Mgr de Beaumont était inépuisable. Il abandonnait aux pauvres jusqu'à ses vêtements.

— Hélas ! notre pauvre archevêque, disait-elle en pleurant, si on lui demandait un louis pour avoir du pain, peut-être qu'on le ressusciterait.

Sous prétexte d'étendre et de multiplier nos jouissances, nous perfectionnons chaque jour l'art de nous tuer nous-mêmes.

G. M. VALTOUR.

## L'ALMANACH du BUVEUR

L'Almanach par excellence, où tout le monde trouve des pages intéressantes. C'est l'Almanach du jour — r exemplaire, 5c., par poste, 6c. Adressez-vous à L'IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE RIMOUSKI.

## 25 Centins

En nous envoyant vingt-cinq centins (25 cts) nous vous adresserons franco par la maille :  
1 Almanach Commercial et des familles pour 1907.  
1 Almanach des Cercles Agricoles de la Province de Québec de 1907  
1 Block Note (Tablet) papier blanc réglé, format 5 x 8.  
LA COMPAGNIE  
J. B. ROLLAND & FILS  
6 à 14, rue St-Vincent, Montréal.

## CARTES D'AFFAIRES

C. E. L. DIONNE, C. R. LÉONIDAS DIONNE, jr  
DIONNE & DIONNE  
AVOCATS  
No. 46 rue Dalhousie,  
QUEBEC.  
Suivront également les termes de Cour du district de Rimouski.

LOUIS TACHE  
AVOCAT  
Rue St-Jean, RIMOUSKI.

JEAN MARTIN, L.L.L.  
AVOCAT  
Rue St-Germain, RIMOUSKI.

I. Gagnon, L.L.B. Elz. Sasseville, L.L.L.  
GAGNON & SASSEVILLE  
AVOCATS  
Avenue de la Cathédrale, Rimouski.  
Téléphone 102

L. DE G. BELZILE, L. L. B.  
NOTAIRE  
Bâtisse de la Cie d'Assurance  
RIMOUSKI  
ARGENT à PRÊTER : sur première hypothèque ; des conditions spéciales et avantageuses sont faites aux Fabriciens de paroisse et aux Communautés religieuses.

HON. A. TESSIER, C. R., H. R. FISKE  
Min. de l'Agriculture. AUG. TESSIER, jr

TESSIER FISET & TESSIER  
AVOCATS  
Rue des Avocats - RIMOUSKI.

R. A. DRAPEAU  
AVOCAT  
Rue des Avocats RIMOUSKI.

Robert Bergeron, B.L., LL.  
AVOCAT  
MATANE, - P. Q.

CHARLES D'ANJOU, L.L.L.  
NOTAIRE  
Avenue de l'Evêché Rimouski  
Téléphone 63.

Dr Edgar Couillard  
ancien Interne à l'Hôtel Dieu de Québec.  
Spécialités :  
Chirurgie générale, Gynécologie.  
Bureau : rue St-Germain, Rimouski  
(résidence de M. A. Audet) 4

Dr Lorenzo J. Montreuil  
SPECIALISTE  
Maladies des Yeux, Nez, Gorge et Oreilles.  
9 1/2 rue St-Jean, — Québec.  
Consultations : 10h. à 4h. A.M., et 7 à 8h. P.M.

J. C. GAUVREAU  
CHEF DE POLICE DE LA VILLE DE RIMOUSKI  
DÉTECTIVE PRIVÉ  
Rue des Avocats, RIMOUSKI.  
Téléphones { Bureau : N° 38.  
Rés. privée : N° 6

Agence des . . . .  
Compagnies d'Assurances Canadiennes  
suivantes, contre le feu :

LA MUTUELLE DE RIMOUSKI.  
LA CIE MONTRÉAL-CANADA.  
LA FONCIÈRE MUTUELLE, Montréal.  
LA MUTUELLE DE RICHMOND-DRUMMOND

Taux les plus bas. Pour autres renseignements, l'on voudra s'adresser à  
F.-J. COUTURE  
COMPTABLE ET AGENT  
à Rimouski.

PAUL RAYMOND  
Peintre-Décorateur  
et Entrepreneur.  
Assortiment complet de Peintures, Papiers, Toiles à chassis, Pôles Vitres, Miroirs, Imageries en tous genres Encadrement, une spécialité.  
Coi's des russ St-Jean et des Avocat  
RIMOUSKI.

CIGARETTES  
**5c. DERBY 5c.**  
Il s'en vend des millions annuellement.

**Le Progrès du Golfe**

JOURNAL HEBDOMADAIRE  
publié tous les vendredis à Rimouski.

**ABONNEMENT**

\$1.00 par année, payable d'avance, ou si on le désire, par versements de 25 ou 50 centimes.

**Tarif des Annonces**

1<sup>re</sup> insertion, la ligne..... 10 centimes.  
insertions subséquentes..... 5 "  
Naissances, mariages et décès... 25 "

Vendredi, 11 janvier 1907.

La session du parlement provincial pour 1907 s'ouvrira le 15 courant.

Le parlement fédéral, après avoir pris quelques jours de vacance, à l'occasion des fêtes du nouvel an, a repris ses travaux le 9 courant.

**Malle anglaise**

Nous le savons : le gouvernement fédéral est décidé à mettre sur un excellent pied le service des malles anglaises au quai de Rimouski, et l'hon. M. Lemieux Maître Général des Postes, est à étudier cette importante question. Pour aider, si possible, le gouvernement dans ses démarches, notre conseil de ville, après s'être parfaitement renseigné, a adopté une résolution que nous reproduisons ci-après, et dans laquelle il indique clairement les améliorations qui devraient être faites au service dont il est question pour le rendre tout à fait de première classe. Nous espérons que MM. les ministres voudront bien prêter une oreille favorable aux suggestions faites.

**Extrait du Registre DES DÉLIBÉRATIONS**

Province de Québec, Municipalité de la ville de St-Germain de Rimouski.

Mercredi, 26 décembre, mil neuf cent six, séance spéciale convoquée et tenue en la salle publique ordinaire des séances du conseil à 8 hrs p. m., à laquelle sont présents : L. de G. Belzile Ecr., Maire, M. R. A. Drapeau, N. Bernier, Auguste Couillard, J. A. Talbot, Alfred St-Pierre et A. Portugais tous échevins formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire, le tout conformément à la loi.

Proposé par M. Talbot, secondé par M. St-Pierre :

Attendu que le gouvernement de la Puissance se dispose à perfectionner le service des malles interocéaniques par voie du St-Laurent ;

Attendu que les contribuables de Rimouski se croient autorisés à exprimer leurs vœux sur les améliorations qui devraient être accomplies pour rencontrer efficacement les besoins du moment ;

Conformément aux vœux unanimes de la population de Rimouski, il est humblement suggéré au gouvernement du Canada :

1. Que le creusage commencé l'automne dernier au quai de Rimouski soit continué dès l'ouverture prochaine de la navigation de manière à permettre au bateau qui devra remplacer le SS. Rhoda de faire un service irréprochable au premier port d'attache via le St-Laurent.

Vu que quatorze jours de travail par la drague «Progress» ont suffi pour donner quinze pieds d'eau à marée basse, sur quatre cents pieds le long du quai du Gouvernement à Rimouski, quelques semaines d'ouvrage additionnel procureront les améliorations indispensables de ce chef.

2. En plus de l'acquisition d'un bon bateau et de l'exécution d'un creusage des plus faciles, il faudrait établir, au quai même, un bureau pour le service des malles et pouvant aussi donner tout le confort voulu au public voyageur, aux officiers du département des postes, des douanes et du service médical en même temps qu'aux représen-

tants des compagnies de navigation et des compagnies de chemin de fer intéressées et spécialement pour ceux de l'Intercolonial.

Il est du devoir de nos gouvernants de provoquer chez nos visiteurs une première impression qui nous soit favorable. Et aussi longtemps que Rimouski sera le débarcadère pour les passagers et pour les malles d'outremer il est urgent d'y assurer un service parfait. Adopté.

Proposé par M. Drapeau, secondé par M. Bernier que copies des présentes résolutions soient transmises à l'Honorable Ministre des Postes, à l'Honorable Ministre de la Marine et au Dr J. A. Ross, M.P., Député du comté de Rimouski. Adopté.

Vraie copie

F. X. PROULX

Secrétaire-Trésorier.

**Echos de chez nous**

Une requête au ministre des Chemins de Fer

Une requête au ministre des Chemins de Fer circule actuellement entre Ste-Flavie et St-Simon, pour recueillir les signatures de tous ceux qui s'intéressent au progrès de cette région, et désirent un service plus accommodant de convois réguliers, sur le chemin de fer Intercolonial, entre ces deux localités. Elle est d'une importance capitale, et nous croyons faire œuvre utile en attirant l'attention des lecteurs du «Progrès du Golfe» sur les faits qu'elle met en lumière, tout comme sur l'opportunité et la justice de ce qu'elle réclame. Voici :

Après neuf heures de l'avant-midi aucun convoi régulier ne quitte Ste Flavie pour se diriger vers l'ouest. Les gens de la vallée de Matapédia peuvent bien atteindre Ste-Flavie vers 3 hrs. de l'après-midi, par le convoi d'accommodation, mais comme ce convoi reste là jusqu'au lendemain matin, ces gens doivent en faire autant s'ils veulent atteindre Rimouski, centre principal des affaires de la région du golfe et chef-lieu du district.

Pour les gens du haut du comté, l'inconvénient est plus manifeste et plus sérieux. Ils ne peuvent arriver à Rimouski que par l'express local, à quatre heures de l'après-midi. Il n'y a pas à compter sur le convoi d'accommodation qui, à cause de l'encombrement des marchandises expédiées ou reçues, arrive généralement ici après l'express local. Les gens de l'ouest du comté doivent donc arriver à Rimouski, tard dans l'après-midi, après la fermeture des bureaux publics, y passer la nuit, transiger leurs affaires le lendemain avant-midi, et attendre encore toute une après-midi et toute une nuit avant de pouvoir gagner leur foyer.

Pour déposer un acte au bureau d'enregistrement, pour transiger une affaire de banque, pour communiquer avec le notaire, pour consulter le cadastre officiel ou l'agent des Terres, pour acquiescer un paquet à la douane, pour tout ce qui regarde le grand public, à moins d'une entente préalable pas toujours facile, les gens de St-Simon, de St-Fabien, du Bic et des paroisses environnantes qui viennent à Rimouski, doivent se contraindre à y séjourner deux nuits et un jour chaque fois qu'une affaire importante les y appelle ;—Ou bien, s'il faut que leur retour s'effectue promptement, ils doivent faire le trajet en voiture, coudoyant le long de la route, un chemin de fer du gouvernement qui ne leur sert de rien.

Quant à nous, citoyens de Rimouski, nous pouvons bien nous rendre à Québec, y séjourner quelques heures, et revenir le même soir, mais nous n'avons pas la facilité d'aller à Trois-Pistoles, à St-Fa-

bien ou à St-Simon, sans courir le risque d'y séjourner la nuit et les trois quarts du lendemain.

Énumérer ces faits, c'est en faire saisir l'anomalie et tous les inconvénients. Pour y obvier, la requête suggère au ministre des chemins de fer la mise en circulation d'un nouveau convoi à passagers, lequel quitterait Ste Flavie vers 5 hrs. p. m., et atteindrait Rivière du Loup, vers 9 heures du soir, assez tôt pour se rallier au «market train» en destination de Québec.

Ce nouveau convoi que requiert tous les agents de commerce de la Province et tous les intéressés de la région, aurait, pour le moins, autant sa raison d'être que celui qui circule la nuit, entre Campbellton et St-Alexis ; il faciliterait à un haut degré les affaires ; il serait d'une grande économie de temps et d'argent pour ceux qui voyagent ; il donnerait satisfaction à tout le monde, et ne pourrait pas ne pas être profitable au chemin de fer lui-même.

Il est à espérer que tous les gens sérieux appuieront cette requête de leur signature, et il n'est pas en doute que notre député au fédéral en fera son affaire personnelle. L'Honorable Sénateur de ce district devra aussi avoir à cœur et à honneur le succès de la requête, et qui sait, si l'honorable ministre des postes qui, naguère encore constatait, *des yeux et du cœur*, comme Rimouski et ceux qui en dépendent n'ont pas été l'objet pressé des sollicitudes du gouvernement depuis plusieurs années, qui sait, dis-je, si l'Honorable Ministre des Postes ne serait pas disposé à répéter devant son collègue des chemins de fer, le discours qu'il a fait au palais de justice de Rimouski, l'été dernier.

Une requête à l'effet d'obtenir une chose juste et nécessaire, appuyée par la signature de tous les hommes d'affaires d'un grand district, présentée par un député fort de son droit, patronnée par un Sénateur et recommandée par un ministre à un autre ministre, son collègue, une requête ainsi dirigée vers l'Honorable Emmerson, le ministre des chemins de fer, ne peut, il me semble .....être..... mise au panier.

Plus tard, dans une autre requête, où nous n'aurons à nous occuper que de nous-même, nous demanderons au ministre de ne plus permettre d'obstruer la voie publique par des convois d'une longueur démesurée : de faire ouvrir la porte au nord du hangar, à marchandises, l'hiver comme l'été ; de faire transporter ce hangar à marchandises à l'est de la gare, dans un endroit où il ne serait pas une nuisance publique ; de faire subir à notre gare des réparations qui l'empêcheraient d'être une disgrâce pour le chemin de fer Intercolonial, et le pays tout entier ; de vouloir bien, enfin, ordonner la signature du contrat pour la prise de l'eau à l'aqueduc de la ville, de telle sorte, que le conseil d'hygiène de la province n'ait pas à intervenir dans nos relations d'affaires, et à frapper de ses foudres sanitaires les propriétés de Sa Majesté.

Mais pour le moment il ne s'agit que d'un convoi de passager quittant Ste-Flavie tous les jours à 5 heures l'après-midi.

Signons la requête et adressons la vite à Ottawa.

Après cela, nous verrons !

BAPTISTE.

Rimouski, 10 janvier 1907.

**NAISSANCE**

Le 7 courant, Mme P. Vallée, un fils, baptisé sous les noms de Marie-Joseph-Arthur-Prudent. Parrain et marraine M. et Mme Arthur Chamberland.

**MARIAGE**

On annonce pour jeudi le 7 février prochain, le mariage de Melle Yvonne Lacoste, fille de Sir Alexandre Lacoste, juge en chef de la Cour du Banc du Roi et de Lady Cacoste, avec M. Auguste Tessier, jeune et brillant avocat, fils de l'honorable M. A. Tessier, trésorier-provincial de Québec.

**LA SUCCESSION RIOUX**

Le testament de feu M. Narc. Rioux a été rendu public.

Le regretté défunt laisse une fortune de quelque \$350,000.

Les exécuteurs sont MM. A. B. Dupuis, M. Lafrance, gérant de la Banque Nationale et la veuve du défunt, Mde Rioux. Cette dernière est légataire universelle et va continuer la maison de commerce en société avec les deux MM. Pettigrew, les collaborateurs de son mari.

**LA SAINT-JEAN-BAPTISTE A RIMOUSKI**

— 1906 —

ETAT DES RECETTES ET DEPENSES

Recettes diverses et c. \$185.61

Par dépenses : Messe, chars, procession, Impressions, insignes etc. \$106.12.

Par don au Monument Laval, \$20.00 ;

Par don au Séminaire de Rimouski, \$20.00 ;

A la disposition de la fanfare, \$20.00.

Par balance en mains, \$19.49, Total \$185.61.

Signé : MARTIN LEPAGE  
Trésorier S. St-Jn.-Bapt.

**Ste-Flavie Station**

N.-D. du MONT-JOLI

Janvier '7—Les élections du Conseil, Sainte-Flavie No 40 de l'Union St-Joseph du Canada, ont eu lieu dans la salle de réunion sous la présidence de l'organisateur, P. H. A. Caron, de Ste-Flavie Station. Les officiers suivants ont été élus : Chapelain—Rév. J. A. Verreau. Président—L. D. Rioux, 1er Vice-Prés.—Jos. Desrosier, 2e " " —Jos Rostand. Sec.-Arch.—Guillaume Saucier, Trésorier—Xavier Dupont, Sec.-Finc.—Chs. Levesque, Censeurs—Alph. Pelletier, Jos. Gagné, A. Langlois. Visiteurs—Alp. Langlois, Fortunat Lepage. Com.-Ord.—Alph. Lavoie.

Les membres de la Cour Mont-Joli No 1033 des Forestiers Catholiques ont fait l'élection de leurs officiers pour l'année 1907.

Plusieurs enfants sont venus visiter leurs parents et amis pendant les fêtes, remarquables : James George Delsey Jessup et Louis Bouillon chez leurs grands parents M. et Mad. P. H. A. Caron.

M. Lindsay doit prendre possession de son cottage la semaine prochaine.

Monsieur Joseph Gagnon a été élu marguillier de la paroisse de N.-D. du Mont-Joli.

Lundi prochain aura lieu l'élection de trois conseillers pour le village de Mont-Joli. Il serait à désirer que cet événement obtint toute l'attention que mérite son importance spécialement pour notre village.

Les contribuables de Mont-Joli, se désintéressent trop facilement des élections municipales.

Le temps employé à assurer le choix de bons représentants dans les conseils municipaux est certes utilement dépensé au point de vue des intérêts particuliers des contribuables, comme au point de vue des intérêts communs.

Que l'on cesse de critiquer l'administration de nos affaires municipales, si on ne veut pas s'occuper des élections de conseillers.

Ainsi, que l'on travaille donc sérieusement à rechercher les citoyens les plus dignes.

J'aurai occasion de parler de l'administration du conseil de Mont-Joli après les élections, à savoir si on a droit de se plaindre ou non.

Il ne serait pas juste de le faire avant de constater si on a pris en

considération les quelques remarques ci-hautes.

Je prie bien ceux qui m'ont sollicité de faire connaître leurs récriminations et griefs de patienter un peu.

Je rendrai justice à qui de droit dans l'intérêt public.

UN CONTRIBUABLE.

**BUREAU D'ENREGISTREMENT DE RIMOUSKI**

**DERNIERS ACTES ENREGISTRÉS**

**VENTES**

L. Hallé à W. Keallak, Flourian St-Gabriel ; E. Roussau à Jos. Vaillancourt, St-Mathieu ; William Berger à L. de G. Belzile, St-Fabien ; Samuel Côté à Jos. A. Talbot, Macpèa ; Gaudias Lavoie à Herm. Bouillon, Neigette ; V. E. Paradis es-qté à J. B. E. Letellier et al, Rimouski Ville.

**TESTAMENTS**

Malvina Morin à Thos. Raymond, Ste-Flavie ; Frs Corbin à Ursule Parent et al, les Hauteurs.

**QUITTANCES**

Jos Coulombe à Ls Gagnon, St-Mathieu ; Jos Rioux à Marcel Théberge, St-Mathieu ; A. Théberge à Marcel Théberge, St-Mathieu ; A. Tessier à De A. A. Portugais, Rimouski V. Jos E. Gauvreau à L. de G. Belzile, Rimouski ; G. S. Marceau à J. B. E. Letellier et al Rimouski Ville.

**DECL. DE SUCCESSION**

De Honoré Francœur Vs feu Pierre Breton, Rimouski Ville.

**DONATIONS**

Samuel Caron à Bernard Caron, St-Donat ; Pierre Brisson à De Gaudias Lavoie, Neigette ; Pierre Jean à Vézina Jean, St-Simon et St-Mathieu.

**DECL. DECES ETC**

Vs Malvina Morin par Thos Raymond, Ste-Flavie.

**PROMESSE DE VENTE**

J. A. Talbot à Louis Levesque, Macpèa.

**REMISE**

Vve Ed. Morissette à ses enfants, St-Anaclet.

**VENTE A RÉMÈRE**

E. Lavoie à E. S. Bélanger, Rimouski Par.

**DECL. D'ERREUR**

Jos Pelletier à Marcel Théberge, St-Mathieu.

**DECL. DE DECES**

Vs Frs Corbin par E. Corbin, les Hauteurs.

**ST-VALERIEEN**

Dans le cours de la dernière année, nous avons eu 38 naissances, 5 mariages et 15 sépultures.

**A VENDRE**

Le plus beau et l'unique TERRAIN, en son genre, disponible, le long du fleuve, à Rimouski. Poste de commerce sans pareil, à l'enseigne des rues St-Germain et Achille. Pour conditions libérales s'adresser au DOCTEUR JOSEPH GAUVREAU, 38 J.-O. Rimouski.

Province de Québec  
District de Rimouski, Cour de Circuit  
No. 7965

Michel Ringuet, Fortunat Ringuet, Adhémar Ringuet, Conrad Ringuet, tous de la ville de Saint Germain de Rimouski, et commerçants, Dame Marceline Morissette, veuve de feu Michel Ringuet, père, en sa qualité de tutrice des enfants mineurs nés de son mariage avec le dit Michel Ringuet, père, savoir : Demoiselles Mathilde Ringuet, Anna Ringuet et Amélie Ringuet, tous de la ville de Saint-Germain de Rimouski, Demandeurs ;

Hector Marquis, de la paroisse de Saint-Jérôme de Matane, district de Rimouski, Défendeur.

Il est ordonné au dit défendeur de comparaître sous un mois. Rimouski, 9 janvier 1907. Letendre & Chamberland, G. C. C. Jean P. Martin, Proc. des demandeurs. 2f

**PROVINCE DE QUEBEC**  
Municipalité de la seconde division du comté de Québec.

AVIS PUBLIC est par le présent donné, par le soussigné, secrétaire-trésorier, de la seconde division du comté de Rimouski, que les propriétés ci-dessous mentionnées (tous les droits et améliorations sur) seront vendues par encan public, à St-Jérôme de Matane, MERCREDI, le SIX MARS prochain (1907), à dix heures de l'avant midi, en le palais de justice à St-Jérôme de Matane, au lieu où le conseil de comté tient ses sessions, à moins que les taxes municipales, frais et autres charges auxquelles elles sont tenues et affectées, tel que ci-dessous mentionné, ne soient avant payés avec les frais encourus, savoir :  
Municipalité de la paroisse de St-Léon le Grand.

Comme appartenant à André Ouellet, une terre (tous les droits et améliorations sur) située sur le quatrième rang du Canton Pineault, étant les lots Nos. 34, 35, 36, contenant environ 300 acres en superficie, taxes municipales dues . . . \$18.64

Comme appartenant à Joseph Duff, une terre (tous les droits et améliorations sur) située sur le quatrième rang du Canton Pineault, étant le lot No. 15, contenant environ 100 acres en superficie, taxes municipales dues . . . \$22.73

Donné à St-Jérôme de Matane, ce deux janvier, mil neuf cent sept.  
J. E. GAGNON,  
S. T. C. C. R. N. 2.

**AVICULTURE**

La Ferme Expérimentale Centrale vient de publier, pour la première fois depuis sa fondation, un bulletin concernant l'élevage, l'alimentation et les soins généraux de la volaille.

On sait que depuis quelques années, l'industrie avicole a pris un développement considérable en ce pays et commence à être regardée par un grand nombre de cultivateurs comme une branche importante de l'agriculture dont on peut tirer un revenu très appréciable, presque sans frais et avec une somme de travail relativement minime.

La production des œufs et de la volaille a sensiblement augmenté chez nous, cela est évident; mais quelque soit cette augmentation, la demande surpasse tellement la production, le marché ouvert et possible est si assuré, si permanent et si vaste, qu'on ne saurait trop engager tous nos cultivateurs, sans exception, à étudier et à pratiquer cette industrie dont les bénéfices très importants sont absolument à la portée de quiconque veut se donner la peine de l'entreprendre avec prudence et la poursuivre avec intelligence et persévérance.

Naturellement, certaines connaissances spéciales au moins élémentaires sont indispensables au succès. Or, la principale raison pour laquelle nos cultivateurs se sont désintéressés si longtemps de l'aviculture c'est qu'ils n'avaient point ces connaissances générales ni les moyens de les acquérir facilement.

Il n'en sera plus ainsi désormais.

Ce bulletin No. 54 de la Ferme Expérimentale Centrale contient en effet tout ce qu'il importe de savoir pour pratiquer efficacement et avantageusement l'élevage de la volaille. Il indique non seulement les avantages particuliers des différentes races dont il décrit les types et que de magnifiques gravures représentent admirablement, mais il donne minutieusement, jusque dans les moindres détails, tous les renseignements, toutes les indications pratiques pour la construction des poulaillers et accessoires, l'alimentation, le soin et le traitement intelligent des volailles.

Il renferme en outre une série de résultats des plus intéressants d'expériences conduites par des spécialistes attentifs dont la compétence ne saurait être discutée.

L'Honorable Ministre de l'Agriculture a donné une nouvelle preuve de sa perspicacité habituelle, de sa prévoyance toujours en éveil et de son impartialité bien connue, en attachant une grande importance à cette branche et en la confiant à deux hommes d'une longue expérience, d'un esprit progressif et d'une rare activité dont l'un, nous sommes heureux de le constater, est un canadien-français.

Le bulletin répond donc à un besoin réel, et, à l'avenir, nos cultivateurs n'auront plus aucune excuse s'ils laissent à nos voisins la plus grande partie des profits d'une industrie aussi lucrative que facile à exploiter et qui ne demande qu'un peu de soin.

Pour se procurer le bulletin No. 54 publié dans les deux langues, ouvrage vraiment pratique, véritable *vade mecum* de l'aviculteur, rédigé dans un style absolument sans prétention, très clair et d'une simplicité extrême, en un mot compréhensible pour tout le monde, il suffira de s'adresser à la "FERME EXPERIMENTALE CENTRALE", Section Avicole, Ottawa, Ont., qui le fera parvenir gratuitement à tous ceux qui en feront la demande.

Un éleveur.

**Il faut que vous y goûtiez au "Café de Madame Huot"**

—la perle des cafés!—il possède la qualité, la force, l'arôme réunis: c'est un stimulant inoffensif. Commandez en même temps nos épiceries extra-choix—ce qu'il y a de mieux sur le marché. Envoi franco sur réception de \$2.80.

**Nous Payons le Fret**

dans les Provinces de Québec et Ontario. . . .

2 lbs. Café de Madame Huot	75c.
1 lb. Thé Japonais "Condor"	40c.
1 lb. Thé Noir Ceylan "Condor"	40c.
1 lb. Moutarde "Condor" absolument pure, contenant toute son huile	50c.
1 lb. Poudre à Pâte "Condor" sans rivale	25c.
1 lb. Epices Assorties. Boîtes de 1-4 lb. Les plus hautes qualités	50c.

LA CIE E. D. MARCEAU, LIMITÉE, Thés, Cafés, Épices, Vinaigres en Gros, 281-285 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL, Canada.

**GRATIS . . .**

Sur demande, notre livret: "L'art de préparer du bon Café et du bon Thé."

**Société d'Agriculture DU COMTÉ DE RIMOUSKI**

Concours des récoltes sur pied, année 1906.

Liste des prix accordés à ce concours. La différence dans le montant des prix est en raison de la souscription faite par chacune des paroisses, qui en font partie; la répartition étant basée sur la mise au fonds de chacune de ces paroisses.

( Suite )

**ST-DONAT**

**PRAIRIES**

1er prix, Zénon Bérubé, .25; 2e prix, Ph. Bérubé, .15; 3e prix, Alex. Demers, .10; 4e prix, Sam. Caron, .06.

**Blé**

1er prix, Mch. Claveau, .25; 2e prix, P. Dumont, .15; 3e prix, Martial Bérubé, .10; 4e prix, Frs. Degagné, .06.

**Pois**

1er prix, Ph. Bérubé, .25; 2e prix, Pierre Dumont, .15; 3e prix, M. Bérubé, .10; 4e prix, Zénon Bérubé, .06.

**AVOINE**

1er prix, Ph. Bérubé, .25; 2e prix, Alex. Chasseur, .15; 3e prix, Alex. Demers, .10; 4e prix, P. Dumont, .06.

**PATATES**

1er prix, Alex. Demers, .25; 2e prix, Anastase Gagnon, .15; 3e prix, Martial Bérubé, .10; 4e prix, Alex. Chasseur, .06.

**FOURRAGE VERT**

1er prix, Ph. Bérubé, .25; 2e prix, Alexis Chasseur, .15.

**LÉGUMES**

1er prix, Sam. Caron, .25; 2e prix, Martial Bérubé, .15; 3e prix, J. Paquet, .10.

**PACAGES**

1er prix, Martial Bérubé, .25; 2e prix, Ph. Bérubé, .15; 3e prix, Révérend M. Lebel, .10; 4e prix, Alexis Chasseur, .06.

**TERRES MIEUX CULTIVEES**

1er prix, Ph. Bérubé, .25; 2e prix, Alexis Chasseur, .15; 3e prix, Alexis Demers, .10; 4e prix, Zénon Bérubé, .06.

( à continuer )

**Cedar-Hall**

**HYMENEË**

10 janvier 1907.

Mardi matin, a été célébré par le Rév. Monsieur Brillant le mariage de M. J. B. Côté, opérateur de nuit de la Station de Cedar Hall, et de Mademoiselle Rose Gosselin, fille de M. Joseph Cosselin, maître de poste et marchand de la dite paroisse.

Au cours de la cérémonie les demoiselles ont exécuté un joli programme musical.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient à ce mariage.

Mercredi matin, le nouveau couple se rendait à la gare I.C.R. et prenait le train, au milieu des «vivats» de leurs amis, et un concert de souhaits de bonheur est monté de tous les cœurs vers ce jeune couple que l'amour venait d'unir.

Monsieur J. B. Côté et sa dame sont en voyage de nocce à Ontario.

Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

On annonce pour le 29 de ce mois le mariage de M. Paul Dumais et de Mademoiselle Angélique Michaud.

—Dimanche dernier M. le curé Brillant a fait sa visite dans la

**Le Gin Croix Rouge**



est unique comme qualité.

Essayez-le, et vous serez bien vite convaincu de sa supériorité.

Mission Saint Agricole. La paroisse a été desservie par M. l'abbé Mercier qui nous a donné un magnifique sermon sur la fête du jour.

—La compagnie Lauzier & Joncas est à agrandir sa manufacture.

—Mad. George Blais, de Lévis, Madi J. Théberge, de Rogersville, Mad. Côté et M. Tremblay, de Ste-Luce, M. Hector Poirier, de Belledunes et mademoiselle sa sœur, sont actuellement en visite ici.

—M. et Mde Michaud, propriétaire de l'hôtel Albion sont en promenade à Trois-Pistoles.

**AVIS**

Avis est par les présentes donné que demande sera faite à la prochaine session de la Législature de Québec pour l'incorporation d'une Compagnie sous le nom de "La Compagnie de Chemin de fer de la Gaspésie", avec pouvoir de construire, exploiter et maintenir un chemin de fer commençant à ou près de Paspébiac et de là traversant le comté de Bonaventure, ne dépassant point Causapséal au nord et Cross Point au sud, et se continuant jusqu'à la frontière de la Province de Québec, dans la direction d'Edmundston ou Grand Falls ou entre l'un ou l'autre de ces endroits sur la rivière St-Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick; de vendre, transporter, disposer, louer ou amalgamer le dit chemin de fer à ou avec la Compagnie Atlantique, Québec et Occidentale; d'exploiter des lignes téléphoniques et télégraphiques, de construire des terminus et pourvoir aux facilités qu'ils comportent; d'acquérir des terres, etc.; de construire des ateliers, stations, etc.; d'acquérir des brevets d'invention, etc., de produire et vendre de l'électricité, de construire des navires, etc., de construire des manufactures, etc.; d'acquérir des limites à bois, etc., de construire des tramways; d'émettre des bons, actions, etc., et avec tous pouvoirs incidents à la construction et à l'exploitation d'un chemin de fer et nécessaires pour l'exploitation de ses autres pouvoirs. Bassin de Gaspé, 17 Déc. 1906.

MARTINEAU, LEMIEUX & BRASSARD Avocats des Requérants

**Soignez votre Cheval**

Eparvins, Entorses, Plaies, Crevasses, Enflures, Boiteries, Jointures douloureuses.

Malade ou Blessé

**GUERISON RADICALE**

PAR

**Le Liniment "Spavin Cure"**

du PROFESSEUR VINK.

Préparé par THE JOLIETTE CHEMICAL CO., Ltd., Joliette, Can.

**SI vous avez MAL AUX YEUX**



Si vous sentez quelque défectuosité pour lire, voir de près ou de loin, Venez me voir.

**CONSULTATION GRATUITE**

JE VOUS DIRAI S'IL VOUS FAUT DES VERRES OU VOUS FAIRE TRAITER PAR UN MÉDECIN OCULISTE.

**Ls. Ph. MARTIN,**

Opticien réfractonnier, Membre de l'Association des opticiens de la Province de Québec.

N.-B.—D'ici à la fin de janvier nous vendrons, à REDUCTION, le reste de notre assortiment de cadeaux pour fêtes de Noël et du Jour de l'An. Un escompte libéral sur tout achat. L. P. MARTIN.

**AVIS**

AVIS est par le présent donné que les acheteurs mentionnés à deux actes de vente ci-après cités demanderont à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, l'adoption d'un acte, à l'effet de ratifier et confirmer les actes de vente suivants, passés le 25 décembre 1902, devant Mre C. Ulric R. Tarte, Notaire, à Sutton, Province de Québec, l'un par Isaac Tristram Coffin et autres à William G. Tait, W. F. V. Atkinson et G. E. A. Jones; l'autre par Isaac Tristram Coffin et autres à William G. Tait, Daniel MacDonald et W. F. V. Atkinson.

COOK & McMASTER, Solliciteurs des Requérants. Montréal 20 décembre 1906. No 36; 5 fois.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Gaspé, Comté de Bonaventure. COUR SUPÉRIEURE.

JOHN KEITH, mécanicien, du lieu appelé Hartford, dans l'Etat du Connecticut, dans les Etats Unis d'Amérique. Demandeur;

WILLIAM ADOLPHUS GARCAUD, ci-devant de New Carlisle, dans le comté de Bonaventure, district de Gaspé, et maintenant de lieux inconnus. Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre sous un mois. New Carlisle. 27 décembre 1906.

G. F. MAGUIRE, P. S. C. JOHN HALL KELLY, Procureur du demandeur. 4 et 11 janvier 1907.

**LISEZ L'ALMANACH DU BUVEUR**  
C'est l'Almanach du jour. - 5c. l'exemplaire.

Est en relation d'affaires avec les meilleurs facteurs du continent.

# LA COMPAGNIE VICTORIA

## The Victoria Company

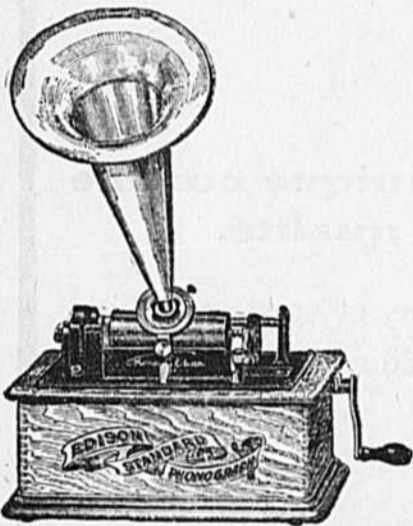
N'a pas d'autres agents voyageurs ses feuilles d'annonces

Fait le commerce de

Pianos, Harmoniums, Orgues d'Eglise, Orgues à Tuyaux, et Clavigraphes.

Notre maison a été fondée en vue de réduire de 25 à 33 pour cent les prix du détail dans ces deux lignes de commerce.

Nous fournissons des instruments de premier choix, préparés sur commande et parfaitement garantis.



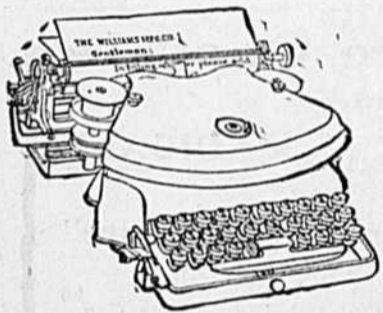
### LE PHONOGRAPHE

de THOMAS A. EDISON

est le plus parfait modèle de machines parlantes.

Le seul instrument adaptable à l'étude de l'anglais sans professeur.

Prix de \$10. à \$75.

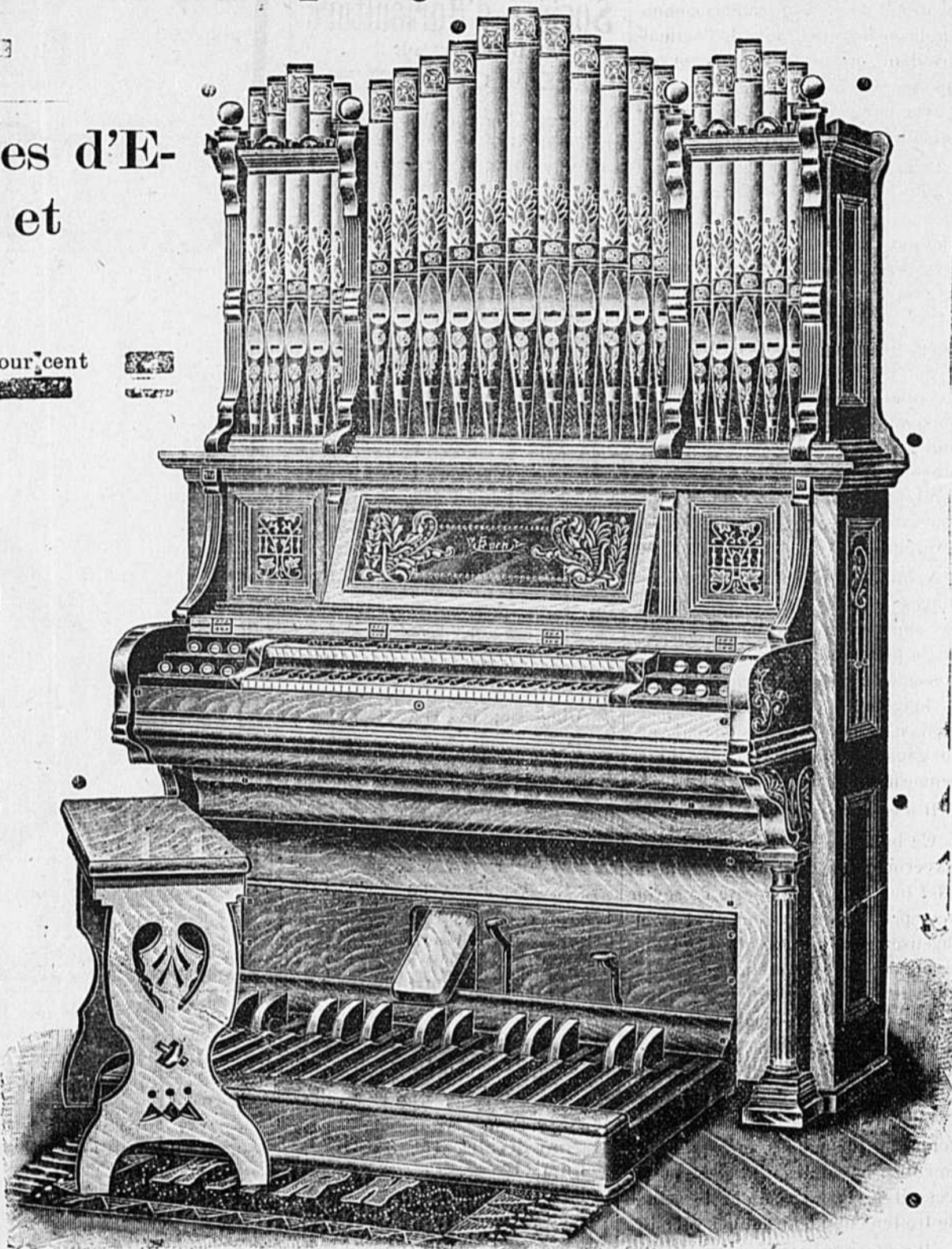


### L'EMPIRE

est le Meilleur Clavigraph connu a

\$60.00

Arthur Chamberland, - Gérant RIMOUSKI.



Nous acceptons votre vieil harmonium en paiement partiel de cet harmonium à pédales et à deux claviers.



### CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi, 23 février, 1907 pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années six fois par semaine, aller et revenir, entre Matane et Ste-Anne des Monts à commencer au bon plaisir du Min. des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Matane, Ste-Anne des Monts et les bureaux sur la route, et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

MINISTRE DES POSTES, Division du Service des Malles, G.C. Anderson, Ottawa, le 4 janvier, 1907, Surintendant, 39. 3 f.

### AVIS

Avis est par le présent donné que demande sera faite au Parlement du Canada, à sa présente session, pour l'adoption d'une loi pour incorporer "The Bonaventure and Gaspé Téléphone Company, Limited", avec le pouvoir de construire, maintenir, acquérir et opérer les lignes de téléphone électrique et de télégraphe dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick, opérer des lignes d'embranchement de leurs téléphones, acquérir la machinerie nécessaire et tout ce qui est requis pour tels travaux, acquérir des manufacturiers, louer des poteaux, câbles, fils et conduits, établir des bureaux et faire toute chose en rapport avec la dite affaire, et autres pouvoirs.

2. Manufacturer, développer, employer toute personne le long de la ligne ou les dites lignes télégraphiques et téléphoniques seront construites, pour l'éclairage et autres buts : construire, maintenir et opérer tous les travaux nécessaires pour la construction des usines et la production, vente et distribution de l'électricité; acquérir des terres des pouvoirs d'eau le long des lignes de téléphones et de télégraphe, et faire tout ce qui pourra être nécessaire pour fournir la lumière électrique aux personnes résidant le long des dites lignes télégraphiques et de téléphone.

Et dans le dit but, émettre des débetures, obligations, entrer en négociations avec d'autres compagnies, emprunter de l'argent, etc.

New-Carlisle, 31 décembre, 1906. JOHN HALL KELLY, Procureur des Pétitionnaires

## LE STOCK

Le plus beau et le plus considérable en marchandises d'automne, dont suit une faible liste

Hardes faites et Pardessus, de la plus haute nouveauté, de toutes les qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants.

Blouses pour dames, jeunes filles et enfants.

### Fourrures! Fourrures!

L'assortiment le plus considérable de la ville, dans les Fourrures; nous en avons de toutes sortes et pour tous les goûts. Capots en chat sauvage, pour hommes. Blouses en chat sauvage et en astrakan pour dames.

## JUSQU'AUX FETES

### Enormes Réductions

Profitez en et venez faire vos achats

CHEZ

## S. FISHER

### RIMOUSKI.

P. S.—Nous achetons les peaux vertes de toutes sortes (pelleries) et nous payons les plus haut prix du marché.

### ST-GABRIEL

8 janvier 1907.

M. Elphège Croft, élève du collège du Sacré-Cœur, Montmagny, et M. Edmond Lacasse, du collège de Lévis, sont venus passer leurs vacances chez M. le curé LeBlanc. La santé de ces deux élèves laisse à désirer. M. Ad. LeBlanc, du séminaire de

Rimouski, et Melle Bernadette LeBlanc, élève des dames Ursulines, de la même ville, sont aussi venus passer quelques jours de vacances, chez leur père, M. Adélar LeBlanc, marchand. Ces enfants jouissent d'une bonne santé.

—Dans le cours de la dernière année nous avons eu ici: 90 baptêmes, 11 mariages et 37 sépultures.

### Synopsis des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute section paire des terres fédérales dans les provinces du Manitoba ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26, non réservée, peut-être inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de 18 ans, pour l'étendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription doit être faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est située.

Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci-dessous:

(1) Une résidence de six mois au moins et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans.

(2) Si le père (ou la mère, si le père est décédé) du homesteader réside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de résidence sera remplie si la personne demeure avec le père ou la mère.

(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possédée par lui dans le voisinage de son homestead, la condition de résidence sera remplie par le fait de sa résidence sur la dite terre.

Un avis de six mois par écrit devra être donné au Commissaire des terres fédérales à Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY, Sous ministre de l'Intérieur.

### LES PLUS GRANDES PEPINIERES DU CANADA

ON DEMANDE UN REPRESENTANT A RIMOUSKI

Pour vendre les produits de pépinière, de la première classe: arbres fruitiers et d'ornementations etc. la plus grande liste de variétés de choix, rigoureuses et bien calculées pour donner satisfaction entière dans la Province de Québec. Devra commencer les opérations de suite. C'est la saison la plus favorable pour faire les ventes. Avantages considérables. Paiement libéral. Equipement élégant, sans charge. Territoire réservé.

Ecrivez de suite pour termes, et catalogues. STONE & WELLINGTON, Les Pépinières Fontbill (au-delà de 800 acres) TORONTO, ONT

## M. RINGUET

MARCHAND

en gros et en détail

Vins importés directement des pays de production.

VIN DE MESSE

garanti pur et avec certificat.

Gin Canadien « CROIX ROUGE » en entrepôt et au PRIX DU GROS.

RUE ST-GERMAIN, RIMOUSKI.

### Ph. LAROUCHE

BOUCHER

Toujours en main:

La meilleure Viande Pour tous les goûts.

BOEUF, LARD, VEAU, MOUTON, Aussi: Volailles, Saucisse, Figeoie, mage, Oeufs, etc., etc.

On peut s'adresser par téléphone et les ordres seront livrés à domicile. Votre patronage est respectueusement sollicité.

Avenue de la Cathédrale, RIMOUSKI

### AVIS

Le Bureau du Crédit Municipal Canadien sera tenu à l'avenir à la résidence privée de M. A. Fournier

### A VENDRE

Une magnifique maison, à 3 étages, en briques; avec un bon magasin dans le bas. Bonne écurie, hangar, etc., aussi le terrain. S'adresser à M. Francis Poalin, Rimouski.

**NOTES LOCALES**

— Un terme spécial des cour supérieure et de circuit s'ouvrira ici lundi prochain.

— Les Forestiers Indépendants ont fait leur élection. Ont été élus: Dép. de Cour, C. A. St-Pierre; Médecin, Dr Drapeau; Ex. ch. R., Henri Cimon; C. R., A. P. Garon; Vic. ch., J. S. Gauvreau; S. A., F. X. Proulx; S. F., Jos. Proulx; Or., L. Leppage; Sent., Ern. Martin et P. Bouchard; Gardes, L. O. Vallée et Art. Dechesne; Auditeurs, J. A. Talbot et Frs. St-Laurent.

— M. Henri Garon, marchand de Causapsal, de passage à Rimouski lundi matin, venant de la Rivière du Loup, et retournant de suite à Causapsal.

— On annonce pour le 22 courant, le mariage de M. Cyrille Huppé, de Québec, avec Melle Germaine Lepage de cette ville.

— Mlle Marie-Louise Perreau, du Bic, est en visite chez sa tante, Mme Alexis Bouillon.

— Monsieur Jos. Thériault, de St-Valérien, était en ville hier.

**AVIS PUBLIC**

Bureau du Conseil Municipal de la première division du comté de Rimouski.

Avis public est, par les présentes, donné par C. A. St-Pierre, secrétaire-trésorier du susdit conseil, que les terrains et lot ci-dessous mentionnés, seront vendus à l'enchère publique dans la salle des sessions du conseil de la dite Municipalité, en la ville de St-Germain de Rimouski; mercredi, le sixième jour de mars prochain mil neuf cent sept (1907) à dix heures de l'avant midi pour les cotisations et charges municipales et scolaires dues à la municipalité ci-dessous mentionnée, auxquelles taxes ils sont affectés ainsi que les frais et dépenses encourus.

**Municipalité de Ste-Angèle de Mérici.**

Noms	Cadastré	Montant du
Chs. Sirols	40 B. 4ème R. Fleuriau	\$19.59
Héritiers (Succession Charles Landry)	265 et 266	1389 Thomas Beaulieu 56 et 57
		17.94
Paul Pouliot	Partie 328, un emplacement	11.56

**C. A. St-Pierre, S. T. C. M. P. D. C. R.**

Donné à la ville de St-Germain de Rimouski, ce septième jour de janvier mil neuf cent sept.



Soumissions pour approvisionnement des Indiens.

Des soumissions cachetées adressées au sousigné, et portant à l'endroit "Soumissions pour approvisionnement des Indiens" seront reçues à ce département jusqu'à midi, lundi le 4 février 1907, pour la livraison des approvisionnements Indiens, durant l'année fiscale finissant le 30 mars 1908, aux divers endroits du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

On peut se procurer des formulaires de soumissions contenant des détails complets, en s'adressant au sousigné, ou au commissaire Indien à Winnipeg. La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

J. D. McLean, Secrétaire.

Département des Affaires Indiennes, Ottawa.

N.B.—Les journaux qui inséreront cette annonce sans autorisation du Département ne seront pas payés. 39. 3 f.

**AVIS PUBLIC** est par le présent donné que les TERRES et HÉRITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionnés plus bas.

**FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS**

Cour Supérieure.—Rimouski. Rimouski à savoir: } DAME CHRISTINE No 3397. } ROY dit DESJARDINS Demanderesse; vs JOSEPH MERCIER, défendeur, savoir:

Une terre de cinq arpents et 4 perches de front sur 42 arpents de profondeur—avec bûches, et un circuit contenant environ 10 arpents en superficie, étant les numéros 39 et 40a, du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Fabien. A charge des clauses, conditions, rentes viagères fixées en faveur de la demanderesse (veuve Elzéar Mercier) et autres, dans un certain acte de donation consenti par la dite veuve Elzéar Mercier au dit Joseph Mercier, devant Mtro Gauvreau, N. P., le 31 mars 1903. Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Fabien, le VINGT-DEUXIEME jour de JANVIER 1907, à DIX heures de l'avant-midi.

L. N. ASSELIN, Shérif.

Bureau du Shérif, Rimouski 20 décembre 1906. 4233 [Première publication, 22 décembre 1906]

Cour Supérieure } In re Nagib Abousafy, Rimouski } Requêteur cession, & Waddek Kirallah, de Saint-Gabriel, marchand, insolvable.

Le dit insolvable ayant fait cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, ce jour est par les présentes donné à ses créanciers d'être présents au bureau du protonotaire, le 15 janvier, 1907, à onze heures de l'avant midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et des inspecteurs. Rimouski, le 2 janvier, 1907.

Lefalvy & Taschoreau, Tassier Fiset & Tessier, Proc. Regt.

**Spécial pour LES FETES**



UN GRAND ASSORTIMENT DE LIQUEURS FINES — Des meilleures marques —

Aussi: VINS et LIQUEURS de toutes sortes.

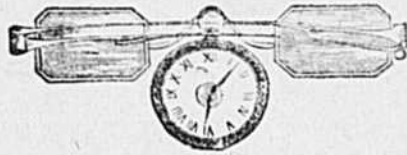
**PRIX LES PLUS BAS**

Venez faire une visite à

**L'Hotel LENGHAN RIMOUSKI, P. O.**

**GEO. DURETTE**

HORLOGER, BIJOUTIER et OPTICIEN



1906

1907

**ARRETEZ !! ARRETEZ !!**

SANTA CLAUS, en passant, n'est arrêté que chez GEO. DURETTE, avec ses plus beaux CADEAUX de Noël et du Jour de l'An.

C'est là que vous aurez le plus grand choix.

PROFITEZ-EN! PROFITEZ-EN! PRIX défiant toute COMPETITION.

**GEO. DURETTE**

AVENUE DE LA CATHEDRALE, - - RIMOUSKI.

Avis est par le présent donné qu'une demande sera faite à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte afin d'incorporer "The Lower Saint Lawrence Power Company", avec pouvoir dans une partie de la province de Québec, à l'est de la cité de Québec, d'acquérir par achat, bail ou expropriation, des pouvoirs hydrauliques non employés maintenant, pour produire l'électricité avec le terrain nécessaire et les droits de passage, pour les mettre en opération dans le but de produire l'électricité, vendre ou louer le pouvoir hydraulique ou électrique, faire des affaires de manufacture ou d'éclairage, fournir le pouvoir, faire des conventions avec les municipalités situées à l'est de la cité de Québec, pour fournir le pouvoir ou l'éclairage, et pour autres fins y ayant rapport.

CAMPBELL, MEREDITH, MACPIERSON & HAGUE, Solliciteurs des requérants. Montréal, 29 novembre 1906.

Notice is hereby given that application will be made to the Legislature of the province of Québec, at its next session, for an act to incorporate "The Lower Saint-Lawrence Power Company", with power in any part of the province of Québec, to the east of the city of Québec, to acquire by purchase, lease or expropriation hydraulic powers not at present used, to create electricity with the necessary land and right of passage, to develop the same for the purpose of creating electricity, to sell or lease hydraulic or electric power, to carry on manufacturing or lighting business, to convey power, to make agreements with municipalities situated to the east of the city of Québec, for the supply of power or light, and for other purposes incidental to the foregoing.

CAMPBELL, MEREDITH, MACPIERSON & HAGUE, Solicitors for applicants. Montréal, 29th november 1906.

**A VENDRE**

Une bonne maison de 24 pieds carré construite sur un emplacement de deux arpents de terre. Un lot terre de 1 arpent, au Brulé, près du moulin Price. Une terre de 40 arpents sur 2 de large, avec une bonne maison, hangar, écurie, etc, au Beau-Séjour. Bonnes conditions S'adresser à Narcisse Lepage, Beau-Séjour.

**TROUVES**

Un porte-monnaie. On peut le réclamer chez L. P. Martin, opticien, en payant les frais de l'annonce.

Un trousseau de clefs. On peut le réclamer au bureau de l'imprimerie en payant les frais de l'annonce.

**AVIS**

La Compagnie de Chemin de fer Atlantique, Québec & Occidental donne par les présentes avis qu'elle s'adressera à la présente session du Parlement du Canada pour obtenir la passation d'un acte amendant l'acte 3 Ed. VII Ch. 81 du Parlement du Canada de la manière et pour les objets suivants:

Pour autoriser la Compagnie à acquérir par vente privée ou judiciaire, ou louer et exploiter, ou gérer les chemins de fer des Compagnies Atlantique et Lac Supérieur et Baie des Chaleurs ou tout autre chemin de fer soit comme partie intégrale de son système général soit comme entreprises distinctes pour acquérir les bons, débetures, hypothèques, capital actions, jugements et réclamations affectant les dits chemins de fer ainsi que tous les droits, privilèges, franchises, subsides en rapport avec les dits chemins de fer ou les dites compagnies; pour pouvoir au paiement des dites acquisitions; pour changer et dévier la route des dits chemins de fer ou partie d'eux; pour construire un chemin de fer commençant à un point sur le chemin de fer actuel de la Compagnie à ou près de Paspébiac et se terminant à un point à ou près de Edmundston ou Grand Falls sur la rivière St-Jean dans le Nouveau-Brunswick, et pour raccorder le dit chemin de fer avec le chemin de fer projeté du Transcontinental ou avec tous autres chemins de fer; pour diviser son système de chemin de fer en différentes sections; pour augmenter l'émission de ses bons, débetures, ou toutes autres garanties de \$25,000 à \$50,000 par mille, applicable à toutes les sections ou à une seule section ou à plusieurs sections réunies du dit système; pour augmenter le capital actions de la compagnie; pour conférer à la Compagnie tous les pouvoirs énumérés dans son acte d'incorporation originelle par la législature de Québec l'Ed. VII Ch. 63 avec tous les pouvoirs incidents en découlant; pour changer le nombre de ses directeurs, la date et le lieu des assemblées générales; pour charges des taux de quaiage, d'emmagasinage, etc.; pour exproprier des terrains pour les fins du terminus de son système et pour la construction des quais, jetées, etc; pour abroger la sous-section 3 de la section 4 de l'acte 3 Ed. VII chap. 81.

J. X. Lavoie, Président du Bureau Canadien. Evariste Brassard, Secrétaire.

**Chaussures ! Chaussures !**

Le soussigné, dans le but de liquider son magnifique STOCK DE CHAUSSURES

Annonce qu'il fait une GRANDE RÉDUCTION qui durera un mois. Tout le monde devrait en profiter, car jamais pareille chance ne se présentera.

Chaussures en cuir et en feutre, de toutes sortes, pour tous les goûts et fortes. Aussi Harnais et réparation de harnais.

**AD. RIOUX**

Cordonnier et Marchand de Chaussures Avenue de l'Évêché, - - RIMOUSKI.

**BOIS DE CHAUFFAGE**

A VENDRE Erable, sec ou vert de choix S'adresser au NOTAIRE BEGIN, Sacré-Cœur.

**DANS CHAQUE FAMILLE CANADIENNE**

Il y a place pour un INSTRUMENT DE MUSIQUE de bonne marque



La Compagnie Victoria fournit des instruments de premier choix à Prix Réduits.

Elle accorde des PRIX DE FAVEUR à messieurs les membres du clergé, aux communautés religieuses, aux instituteurs et institutrices.

OCCASIONS: Un piano, deux harmoniums, un typewriter "Empire", de seconde-mains, à Vendre à Sacrifice

Nous avons besoin d'un agent recommandable dans chaque localité.

**The Victoria Company**

Adressez votre commande à ARTHUR CHAMBERLAND, RIMOUSKI, P. Q.

**JOUETS ! JOUETS !**

Pour avoir une idée exacte de notre assortiment de Jouets pour les Fêtes de Noël et Jour de l'An, il vous faut venir faire une visite à notre magasin.

**Hâtez-vous !! - Le temps approche !!**

Les ventes sont déjà commencées et les acheteurs avisés s'empressent de venir dès le commencement. LE CHOIX EST ALORS MEILLEUR. Les plus beaux morceaux sont vite enlevés.

**FOURRURES ! FOURRURES !!**

Mesdames et Mesdemoiselles, voulez-vous un beau TOUR DE COU? UN MANCHON, patron nouveau? Notre stock est complet et varié. La qualité et le prix seront pour vous une surprise.

**Couillard, Fils & Cie.**

Seul agent pour la Chaussure Slater et la Claque "Maltese Cross" RIMOUSKI.

**PATRONS**

**BUTTERICK**



**THE DELINEATOR**



ET LE

**MIROIR DES MODES**

EN VENTE CHEZ

**J. A. TALBOT**

MARCHAND

Ave. de la Cathedrale RIMOUSKI

Les directions des patrons sont rédigées en français.

**Viens de paraitre**

**"Almanach du Buveur"**

Cet almanach, grand format in-16, à 80 pages, unique en son genre, imprimé sur papier glacé et illustré, contient des renseignements et des statistiques utiles à tout le monde. La question du jour, l'alcoolisme, y est traitée à différents points de vue.

Les enfants, les jeunes gens et les jeunes filles, les pères et mères de familles y trouveront un moyen facile de s'instruire et de se recréer en même temps.

Tempérants et buveurs, voilà l'almanach qu'il vous faut.

MM. les curés, les libraires et les marchands peuvent d'avance adresser leurs commandes à M. le chanoine Sylvain, ou à M. S. Vachon, imprimeur, Rimouski, P. Q.

**LA FIN D'UN ALCOOLIQUE**

Un logement ouvrier quelconque, une petite entrée, une petite cuisine, une petite salle à manger et une pauvre chambre à coucher grande comme la main.

Tout cela a dû être... très gentil... autrefois. Au milieu de la déchéance et du désordre de toutes choses, on reconnaît encore des traces d'aisance, des vestiges de bonheur, d'anciens parfums d'amour : comme on découvre parfois, dans le ciel balayés d'orages des échappés sur le bleu très lointain qui apparaissent entre deux nuages pour s'évanouir aussitôt.

Certains meubles sont presque coquets. Par-ci par-là, au mur, pendent dans des cadres des chromos qui furent jadis frais et printaniers. Autour de l'étagère poussiéreuse et des mille autres riens, placés, piqués, chiffonnés, avec ce chic suprême de la petite parisienne qui sous ses doigts de fée fait jouer en deux minutes une étoffe à trois sous la verge et lui donne plus d'élégance et de distinction qu'il y en aurait jamais dans tous les satins et tous les brocarts de toutes les Wilhelmine d'Allemagne.

Mais pour le cas qui nous occupe c'est de l'histoire bien ancienne : un vent mauvais a passé sur cet intérieur d'ouvrier ternissant les fleurs d'orange sous la corbeille de la commode ; promenant la poussière de meuble en meuble ; flétrissant la gaie couleur des rubans ; laissant se faner, pendre misérablement les faveurs de tous les souvenirs piqués au mur le soir des jours de bonheur.

Une femme va, vient, l'air dégoûtée de tout, au milieu de la déroute de ce ménage. Dans le demi-jour de la cuisine où elle s'est arrêtée, pour jeter un coup d'œil sur un plat qui bout trop fort, elle a l'air d'une de ces madones souffrantes et résignées que peignaient les artistes du XIIe siècle.

Le visage sérieux et crispé n'a pas pu perdre la beauté des lignes dessinées par Dieu ; mais le reste n'existe plus. Les cheveux ont été trop mouillés de pleurs, le corps entier a reçu trop de bourrades pour conserver quelques-uns des vestiges du charme voulu par l'Eternel, pour la femme ici-bas.

Elle a été jadis et la fiancée et l'épouse ; aujourd'hui, elle est devenue l'esclave tremblante et méprisée, mise plus bas par le mari que les pierreuses des rues ; elle est celle qui attend l'arrivée de sa brute pleine d'alcool, en se disant : " Si c'est ce soir que tout doit finir pour moi, eh bien ! merci, mon Dieu ! " ... Tout à coup, un pas dans l'escalier... un pas net, décidé... c'est lui ! c'est lui !

Elle reconnaissait aussi son pas dès les premiers jours de son mariage ; et toute heureuse, elle descendait au-devant de l'aimé jusqu'au second étage..... « Bonsoir, mon loup chéri ! ..... Oh ! Comme tu sens le froid ! ..... mille appellations ridicules et délicieuses, ce babil charmant des petites ouvrières pauvres, langage ignoré au pays des gens corrects et dignes.

Aujourd'hui elle reconnaît encore son pas..... mais elle ne descend plus, elle attend.

Son attente ne sera pas longue, le timbre retentit : un coup sec, nerveux, méchant.

Elle alla ouvrir.

— C'est toi ?

— Tu le vois bien ! ..... et sans rien ajouter il quitta sa casquette, pendit son paletot, ses sabots, et s'assit à table, l'air dur fermé.

— Trop chaude la soupe !

— Tu entends ?

— Oui.

Et il s'établit entre eux un de ces

silences pleins de menaces, qui doivent se rompre..... peu importera le prétexte.

La femme retourne à la cuisine, résignée, prête à tout. Elle ne sait même pas pourquoi, hier soir, elle a esquivé ce coup de pied de son mari qui creva la porte basse de l'armoire..... Aujourd'hui, demain ? Quand Dieu voudra..... Pour ce que la vie lui réserve !

Et elle apporte le second plat, le dépose en face de lui. Il l'attend les deux bras sur la table..... les doigts battant nerveusement une marche quelconque : « Encore du foie ! »

— C'est toi même qui en a réclamé hier.

— Oui... mais du foie de génisse.

— C'est du foie de génisse.

— C'est du foie veau !.....

— J'ai demandé du foie de génisse au boucher.

— Ne réponds pas !

.....

— Ne réponds pas, que je te dis !

D'un bond il a repoussé la table la vaisselle se brise à terre ; puis il est entré dans la chambre où commence tout un fracas entrecoupé de jurons infernaux.

Elle écoute ouvrir un tiroir..... puis un autre..... Puis encore un autre..... Debout dans un encoignure, elle attend pour la centième fois ce qui doit venir.....

Un grand silence où éclatent brusquement, coup sur coup, trois détonations, suivies d'un bruit de choses cassées et d'une lourde masse qui s'abat avec un grand « dan » de bûcheron.

L'alcoolique s'était rendu justice. Et moi, j'ai vu, tout à l'heure, le misérable dans son lit : il sautait de douleur folle, se tordait, comme un ver coupé, tout le drap taché de sang.

Du sang, il y en avait partout, au plafond, sur les cadres, sur les meubles et sur le berceau des enfants des enfants.

« Il a son compte ? » demandai-je au médecin qui lui bandait la tête.

— Trois balles sous le crâne, l'os a éclaté ; dans deux heures ce sera fini... Je le pique à l'éther, mais c'est seulement pour lui faire boire la mort plus doucement. D'ailleurs, c'est aujourd'hui mon troisième suicide..... Nous allons bien ; je n'ai encore jamais vu ça !.....

J'approchais la bougie pour regarder une dernière fois la triste horreur de ce spectacle, mais le médecin m'écarta : « Pas si près, fit-il, ce malheureux a tellement bu d'alcool dans sa vie, qu'il prendrait feu comme une éponge »

Je sortis et, comme je traversais la salle à manger, j'aperçus la malheureuse, celle qui allait, pour sa délivrance, être veuve dans quelques instants. Elle se tenait dans un coin, éroulée, la tête aux genoux, comme une statue de la Désespérance.

Et c'était l'œuvre de ce misérable, la mère d'abord, qu'il avait torturée pendant dix années ; et les enfants... les pauvres enfants d'alcooliques, qui payent si atrocement, dans leur cher petit corps, les infamies paternelles !

Et comme je lui touchais l'épaule, à cette malheureuse, elle releva sur moi de grands yeux égarés... Mystère d'un cœur d'épouse ! ..... Cet homme.....

Pierre L'Ermite.



**Gin Kiderlen**

Le Plus Pur. Le Plus Fort. Le Meilleur au Goût.

Fabriquée par la Distillerie "Netherland," la plus considérable dans la Hollande, le Gin Kiderlen y est reconnu comme le meilleur et jouit d'une vogue immense.

S. B. TOWNSEND & CIE, AGENTS POUR LE CANADA MONTREAL.

**LA TOUX ET LE RHUME**

Peuvent être promptement Guéris.

**BAUME RHUMAL**

convient à tous les âges. Petite dose. Guérit les rhumes obstinés, la toux, l'enrouement et toutes les affections de la gorge et des poumons. Donne un soulagement instantané et permanent. Il est indispensable dans toute famille. Bon surtout pour les enfants. Prix : 25c la bouteille. L. R. BARIDON, Montréal.

**PENSEES**

On peut jamais être fatigué de la vie ; on n'est fatigué que de soi-même.

N'oublie jamais que les autres compteront sur toi et que tu ne dois pas compter sur eux.

ALEXANDRE DUMAS, fils.



**Teintures Turques**

Considérées par les experts comme les meilleures Teintures.

TRADE MARK REGISTERED

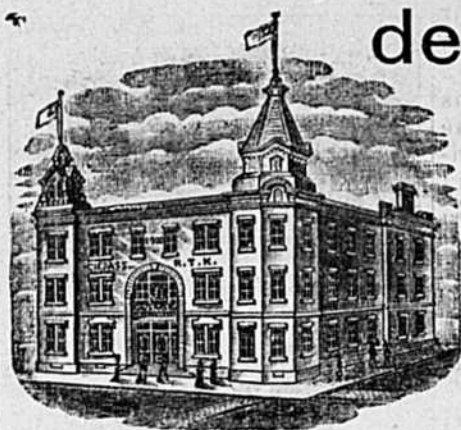
TURKISH DYES

Pour Teindre à la Maison

Pour le Coton, la Soie, la Laine, les Plumes. Nuances magnifiques et couleurs permanentes. 10 cts. le paquet partout.

BRAYLEY SONS & CO., LIMITED MONTREAL, P.Q.

**La Cie d'Assurance de Rimouski**



**CONTRE LE FEU**

Etablie en 1876

Assurances en force : **\$15,000,000.**

Assurances prises tant sous le système mutuel que sous celui à prime fixe, à des taux très bas

Bureau - RIMOUSKI, P. Q.

**CANADIAN PACIFIQUE La Banque Nationale**

BUREAU CHEF, QUEBEC

AYEZ de notre agent un exemplaire de...

"Western Canada."

LISEZ-LE. Il en a intéressé des milliers. Il sera intéressant pour VOUS

ET, SI VOUS ALLEZ DANS L'OUEST

dites-nous QUAND et à quel endroit. Nous vous donnerons nos taux et autres informations.

Ecrivez à F. R. PERRY, D.P.A., C.P.R. St-John, N.-B.



**KING EDWARD HOTEL**

9-11, RUE DES JARDINS, QUEBEC.

En face de l'Hotel de Ville

E. LAPOINTE, Prop. JOS. LAPOINTE, Man.

Prix spécial pour les voyageurs, conventions, excursions et touristes. Une visite est sollicitée. Attention spéciale donnée aux familles.

Special rates for travelling clerks, conventions, excursions and tourists. A visit solicited. Special attention given to families.

**La Banque Nationale**

BUREAU CHEF, QUEBEC

Capital - - - - \$1,500,000.00

Réserve et profits indivis - - 648,920.06

DIRECTEURS :

R. AUDETTE, Ecr. Président. L'HON. JUBIN A. CHAUVEAU - Vice-Président V. CHATEAUVERT, | NAZ. FORTIER, Ecr. J. B. LALIBERTE, | N. RIOUX, Ecr.

VICTOR LEMIEUX, Ecr. P. LAFRANCE - - - - - Gérant. N. LAVOIE - - - - - Inspecteur.

Trente succursales dans la province de Québec, une dans Ontario.

Correspondants en France, en Angleterre, à New-York et à Boston.

Correspondants : à Londres, Ang., The National Bank of Scotland, Ltd - Paris France, Le Crédit Lyonnais. - New-York First National Bank. - Boston, Mass., First National Bank of Boston.

Intérêt de 3% payé semi annuellement sur tout dépôt ou département d'épargnes.

Nous collectons promptement dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, à des taux modérés.

Nous portons une rigoureuse attention à toutes les affaires qui nous sont confiées.

Les affaires confiées à notre soin recevront toute notre attention. - La correspondance est respectueusement sollicitée.

P. VALLÉE, Gérant à Rimouski.

22-04.12m

**VIN ST-MICHEL**



**Tonique efficace Stimulant énergique**

**Enrichit le Sang Excite l'appétit Aide la digestion**

**Lorsque les autres remèdes soulagent le Vin St-Michel guérit**

Certificats

Boivin, Wilson & Cie, Montréal.

J'ai acheté pendant deux ans du Vin St-Michel et je puis certifier qu'il est un tonique puissant, je le préfère à tous les vins reconstituants qui se vendent actuellement ; son âge vénérable est la meilleure preuve de son efficacité.

Votre toute dévouée, MADAME F. CYR, St. Scholastique, Co. Deux Montagnes.

Boivin, Wilson & Cie, Montréal.

Messieurs,

Ma santé est infiniment meilleure depuis que je me sers de votre Vin Saint-Michel. Je conseille à ceux qui sont faibles ou débiles d'en prendre, c'est le meilleur tonique.

MADAME CHAS. COTR, Isle Verte, P.Q.

Boivin, Wilson & Cie, Montréal.

Messieurs,

J'ai fait usage du Vin Saint-Michel. Les résultats ont été des plus satisfaisants et je puis maintenant le recommander comme un excellent tonique.

MADAME P. DUBRUIL, St. Félicien, St. Jean, P.Q.